



**ÉCOLE PRIMAIRE  
COULEURS ARC-EN-CIEL**

2 /4 le clos d'Enneval  
27120 Ménilles

☎ 09 67 19 57 19

✉ [ce.0271535x@ac-normandie.fr](mailto:ce.0271535x@ac-normandie.fr)

**Procès-verbal du Conseil d'école n°2  
du 9 mars 2021**

**ORDRE DU JOUR**

- La coopérative
- Les projets et événements
- Travaux
- La cantine et la garderie
- L'association des parents d'élèves
- Les projets de la marie
- Questions

**Présents :**

Municipalité : Lyssa Bernardi (conseillère municipale), Jean-Marc Morisot (adjoint aux écoles), Didier Courtat (maire), Véronique Le ray (conseillère municipale)

Équipe enseignante : Annabelle Bride (CM2), Léa Chauveau (CE2-directrice), Laurence Benoist (CE1), Laurence Vieugué (MS-GS), Véronique Gougerot (CP), Charlène Dupuis (CM1), Chloé Becquet (PS-MS), Emilie Titren (CE2)

Représentants de parents d'élèves : Aurélie Chatelain, Tatiana Marescal-Guignard , Nadia Salnikov, Claire Lenoble, Elise Heurtaux, Séverine Gouet

**INTRODUCTION :**

Madame la directrice déclare la séance ouverte à 18h et remercie tous les participants d'être présents au conseil d'école. Se propose comme secrétaire de séance : Aurélie Chatelain, RPE.

Avant toute chose, pour information, l'adresse mail de l'école est désormais la suivante : [0271535x@ac-normandie.fr](mailto:0271535x@ac-normandie.fr) (l'ancienne reste encore valable pour un temps mais ne fonctionnera plus dans le mois à venir).

Les effectifs en 2023 - 2024 :

L'année prochaine, en comptant le départ des CM2 et l'arrivée des enfants nés en 2020 : l'effectif sera de 156, soit une moyenne de 19 élèves par classe, avec 8 classes. Au vu de la baisse des effectifs nous sommes concernés par une fermeture de classe. Nous passons donc à 7 classes, ce qui fait une moyenne de 22 élèves par classe. Mme Murget, qui était en congé longue maladie depuis 2021, est concernée par la fermeture.

Le maintien des horaires d'école actuel a été voté à l'unanimité par le conseil d'école.

## 1. LA COOPÉRATIVE

---

### 1. Les subventions :

Subventions de la mairie de Ménilles : 2 sortes

- Un budget pour les dépenses de l'école qui n'est pas versé sur le compte de la coopérative, les dépenses sont directement facturées à la mairie. Il concerne le matériel scolaire et pédagogique, ainsi que les fournitures de direction et la partie mutualisée (le matériel d'arts visuels et le papier A4 et A3). Les achats en maternelle concernent essentiellement la peinture, le matériel de travaux manuels, les jeux, le matériel de psychomotricité, le toner... En élémentaire ce sont davantage les outils scripteurs, les cahiers, les fichiers, les manuels, les logiciels, le matériel d'EPS, le toner... En 2022, pour ces dépenses, il a été alloué un budget de 9000 euros pour l'école primaire.

- Ce qui est versé sur le compte de la coopérative : un budget pour les sorties, le matériel d'art visuel etc...

Subventions Ménilles : 1500€

Subvention Vaux-sur-Eure : rien.

Subvention Croisy-sur-Eure : rien.

### 2. Crédit :

- Les contributions des familles : 1 303 euros.
- Les photos : pourcentage sur les bénéfices : 1145 euros.
- La contribution donc de la mairie : 1500 euros.
- Total : 3948 euros

### 3. Débit :

- Adhésion à l'OCCE : 410, 25 €
- Commande Lire c'est partir (livres de Noël) : 70 euros
- Achats de jeux, matériel d'arts, de livres et de petit matériel pour les classes : 1754 euros
- Sortie équestre des maternelles : 738 euros pour deux classes (soit 369 euros par classe)
- Sortie des CP, CE1, GS-CE1 : 1708 euros pour trois classes (soit 569 euros par classe)
- Sortie des CE2, CM1, CM2A et CM2B : 1896 euros (soit 474 euros par classe).
- Investissement dans une table de pique-nique pour la cour : 30 euros.
- Animation Volley : 500 euros.

### 4. Solde

- A ce jour la coopérative dispose de 3130 euros.

## 2. LES ÉVÈNEMENTS ET LES PROJETS :

---

- Mis en place du poulailler effective depuis novembre. La porte automatique a été installée la semaine dernière et fonctionne correctement. Le projet se déroule sans encombre pour le moment. A voir pour l'achat d'un filet (grippe aviaire).
- Nous avons demandé la plantation d'arbres dans la cour pour revégétaliser, cela a été réalisé et financé par la mairie au mois de novembre. Trois tulipiers ont été plantés : deux dans la cour de l'élémentaire et un dans la cour de maternelle.
- Un projet, à l'année, est en cours sur les 5 sens, dans toutes les classes.
- Des échanges de lectures se font entre les classes de CE2 et de maternelle, une lecture a déjà eu lieu chez les PS/MS, une lecture est prévue chez les MS/GS en mai-juin.
- Deux jardinières ont déjà été installées, toujours dans le but de revégétaliser la cour. Nous espérons en avoir une pour chaque classe prochainement.
- Une seconde session de la grande lessive aura lieu le 23 mars, dont le thème est : « Ma cabane et/est ta cabane ».
- Le festival du livre, deux soirs où des livres sélectionnés sont présentés à l'achat, aura lieu les 9 et 10 mars.
- Un boulanger viendra présenter son métier et faire du pain chez les classes de maternelle et de CE2, le 24 mars.
- Des après-midi jeux de société ont été organisés et continueront à l'être. Tous les parents sont les bienvenus pour les prochaines dates. Des mots seront mis sur Educartable à ce sujet.
- Les classes de CP et CE1 auront volley en fin d'année.
- Les CE2 coléoptères et les CM1 ont été jury du festival « Cinema for change », un projet qui implique de regarder 5 courts-métrages (22 minutes au total), sur le thème du développement durable, puis de les noter pour élire le gagnant du festival.
- Une exposition, par un photographe, va avoir lieu à la salle du moulin. Les classes iront le jeudi 16 et 17 mars. Ce sont des photos sur les animaux et les insectes de la vallée de l'Eure.
- Les classes iront au parc du château de Ménilles régulièrement jusqu'à la fin de l'année.
- Les classes de maternelles iront voir un spectacle (les trois brigands) à Saint-Marcel, le 17 mars.
- Un intervenant de sport du midi, Axel, organisera une demi-journée de sport au stade de Pacy-sur-Eure, en mai.
- Une rencontre jeux de société avec le club des anciens aura lieu en le 4 avril avril, pour l'élémentaire.
- Une vente de gâteaux aura lieu le lundi 15 mai.
- Pour les sorties de fin d'année : les classes de maternelle pensent aller dans une ferme pédagogique, les classes de CE2 iront à Evreux pour une sortie cinéma, les classes de CP, CE1, CM1, CM2 iront au château de Beaumesnil.

### **3. LA CANTINE ET LA GARDERIE**

---

Concernant la cantine :

Il y a eu 2 augmentations du prix du ticket de cantine, une prévue au contrat avec la société Convivio, qui est lié à l'indice fourni par l'état.

Une autre liée à la conjoncture actuelle.

Convivio a donc demandé une augmentation pour couvrir l'inflation qui a été de 9% en Janvier  
On note une augmentation de 15 % depuis Septembre 2022.

Aujourd'hui le repas est à 4.45 € sans fromage.

Le repas de la journée d'octobre 2022 avec les charançons sera remboursé. Le coût de ce repas sera retiré sur la facture FEVRIER en date du 10 Février 2023.

Un forfait au mois est à l'étude.

Concernant la garderie :

La garderie reste à 1 € la demi-heure et garde les horaires actuels.

#### **4. LES PROJETS ET TRAVAUX DE LA MAIRIE**

---

Pas de photocopieur avant la rentrée de septembre (car problème de commande).

Les jeux et la structure de cour de maternelle vont être changé et remplacés par des neufs. Ce qui représente un coût de 32 000 euros.

L'équipe enseignante remercie M. Graffin pour son efficacité, sa rapidité et sa disponibilité face à toutes les demandes. Quelques problèmes restent à régler, comme la commande générale du volet côté maternelle, et le chauffage dans la classe des MS/GS.

#### **5. POINT RPE : Questions, remarques et attentes des parents suite au sondage**

---

Retour du sondage : 58 réponses de parents contre 62 l'an dernier.

- Concernant la garderie :

40% des parents sont satisfaits, le professionnalisme du personnel est reconnu, globalement, les enfants aiment aller à la garderie.

Des parents trouvent qu'il faudrait agrandir la plage horaire et réduire un peu le prix car le trouvent un peu élevé. Le prix et les horaires de la garderie resteront inchangés pour le moment ; Le prix de la garderie ne fonctionnant pas sur un forfait, il ne peut être modifié. Il y a des demandes d'un plus grand choix de livres et de jeux. Pour cela une demande sera faite auprès du personnel de la bibliothèque municipale pour obtenir plus de choix de livres. Les RPE vont s'entretenir avec la mairie au sujet d'un encadrant de la garderie.

- Concernant la cantine :

Les demandes concernant le prix ;

Un prix au forfait est à l'étude afin de stabiliser les augmentations.

Réflexion sur un nouvel appel d'offre ou sur la mutualisation de plusieurs communes.

La renégociation du contrat pourra se faire d'ici un an.

La suppression du fromage est remise en cause, les enfants n'apprécient plus autant la cantine.

Un cahier va être mis en place pour faire remonter les informations afin d'obtenir le retour des élèves concernant les plats, les repas, la cantine en général.

L'assaisonnement va être revu par le chef car ne plait pas beaucoup actuellement.

Les enfants réticents à certains plats sont tout de même servis d'une petite quantité et doivent goûter les plats.

Le nécessaire a été fait pour le bruit mais cela reste un peu bruyant pour certains enfants. Des parents ont été convoqués suite au non-respect du règlement intérieur de leur enfants à la cantine. Il est possible que l'enfant soit exclu de la cantine s'il ne respecte pas les règles.

- Concernant la sécurité :

La vitesse des véhicules devant l'école : des poteaux et totem crayons ont été mis en place, ainsi que 2 places de stationnement supplémentaires. Devant l'école des pots de fleurs ont été installés afin de ralentir les véhicules.

La demande de passage piéton pour la rue du chemin moyen est à l'étude.

Concernant les questions sur les parents qui fument devant l'école et les enfants : réflexion d'une signalétique anti-tabac devant l'école.

Le formulaire en cas d'accident sur les temps de cantine et garderie sera donné aux encadrants.

- Concernant le deuxième trimestre scolaire:

Pour le côté de la maternelle, concernant le problème de chauffage, la VMC semble être identifiée comme le problème et va donc être réparée.

Pour la classe de GS, une demande de plus d'activités culturelles est demandée.

Pour les CP/CE1, pour les séances de piscine annulées, une demande est en cours pour ajouter des séances supplémentaires.

Pour les CE2 les activités en commun sont très appréciées.

Pour la classe de CM1, des messages ont été envoyés aux parents concernés sur l'interdiction d'apporter des téléphones portables et de l'argent à l'école.

Pour la classe de CM2, certains parents s'interrogent sur la méthode utilisée concernant le travail fourni par les élèves et s'inquiètent pour l'entrée en 6<sup>ème</sup>, la maitresse propose à ce sujet des créneaux disponibles pour échanger sur les inquiétudes des parents.

Pour le planning des CM1-CM2 en récréation, il est prévu comme pour toutes les autres classes, il est établi ainsi pour des questions de sécurité/surveillance. Les enfants ont accès aux différents matériels de jeux et équipements sportifs.

Certains parents soulignent la quantité de projets proposés par l'école (poulailler, exposition « grande lessive », plantation des arbres). Ils apprécient également la communication, qu'ils considèrent meilleure que l'an dernier.

Des parents envoient leurs félicitations pour la grande lessive.

A la place du carnaval, il est prévu une journée Fête du Printemps le 21 mars avec la thématique vestimentaire « vert et rose ».

En autonomie, la méthode Montessori est un peu développée cependant cela ne fait pas partie du programme de l'éducation nationale. Il n'est pas adapté à tous les enfants et à tous les enseignants. Cette méthode relève d'une école particulière.

Les activités proposées sur le temps du midi sont différentes, en termes de sport, c'est effectivement du foot. La question va être posée auprès de l'animateur, à savoir s'il peut proposer un autre sport.

Les parents sont invités à contacter Monsieur Morisot s'ils souhaitent faire des remarques sur l'encadrement lors des temps de garderie.

Les remarques ou questions d'ordre pédagogique ne peuvent pas être traitées en conseil d'école. Mais chaque parent peut prendre rendez-vous avec l'enseignante de son enfant, ou avec la directrice pour échanger et répondre aux questionnements. Les RPE peuvent être également sollicités via la boîte mail [rpe-arcenciel@outlook.fr](mailto:rpe-arcenciel@outlook.fr) ou la boîte aux lettres située devant l'école.

## **CONCLUSION**

---

Merci à l'ensemble des personnes présentes à ce conseil d'école. Merci à la mairie pour leur aide et aux RPE pour la remontée d'informations effectuée, merci aux enseignantes pour leur engagement.

La date du prochain conseil sera le 20 Juin 2023 à 18h.

Fin du conseil à 20h02.